



## **AGIR ENSEMBLE ET DANS L'UNITE POUR NOTRE PROTECTION SOCIALE**

Le congrès de la CGT Trésor réuni du 4 au 8 juin 2007 à Guidel dans le Morbihan, exige que tout soit mis en œuvre pour sauvegarder et développer notre système de protection sociale.

Il se prononce pour une véritable sécurité sociale, vecteur d'égalité d'accès à des soins de qualité, de solidarité et d'universalité.

Il demande notamment une réforme du financement de la sécurité sociale, juste socialement et efficace économiquement, répondant aux besoins de la population tant en terme de prévention que de qualité de soins.

Il s'élève contre la mise en place des franchises annoncées par le gouvernement, véritable régression sociale, qui menace l'accès aux soins des assurés et est dangereuse pour la santé publique.

Dans la fonction Publique de l'Etat, tous les agents fonctionnaires et non titulaires, actifs et retraités, doivent bénéficier de garanties santé et prévoyance tout au long de leur vie. En prolongement des dispositions statutaires, les garanties complémentaires doivent reposer sur la mise en œuvre de solidarités inter-générationnelles, familiales, et en fonction des revenus.

Les employeurs publics doivent participer au financement de la protection sociale complémentaire : subventions, mises à disposition de personnels, de locaux et de moyens logistiques permettant d'assurer des services de proximité et d'action solidaire.

Au ministère, l'employeur doit choisir comme seuls opérateurs, les mutuelles actuellement existantes qui ont entamé par ailleurs un processus de rapprochement.

Le congrès refuse toute marchandisation de la protection sociale complémentaire et récuse par avance tout choix d'un opérateur privé aux intérêts mercantiles.

Le SNT CGT appelle au rassemblement et au développement de l'action pour défendre et développer notre système de protection sociale et invite à poursuivre la signature de la pétition lancée par les 5 fédérations syndicales et les mutuelles des finances pour la participation de l'employeur au financement de la protection sociale complémentaire.